



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES  
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND  
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA  
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La Fédération exprime son profond désaccord

**La Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) a, lors de sa dernière séance de comité, pris position au sujet du rapport du Conseil fédéral (CF) répondant au postulat intitulé « Sauver la race de chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs » déposé par la Conseillère aux Etats Anne Seydoux-Christe. Par courrier adressé cette semaine à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), elle exprime son profond désaccord avec les réponses données dans le rapport précité.**

Tout d'abord, la FSFM ne comprend nullement l'analyse mentionnant que la race des chevaux franchises-montagnes n'est plus menacée. Avec une diminution constante des naissances ces dernières années et, en parallèle, une augmentation de la consanguinité, la menace ne peut qu'augmenter. Le rapport sur la stratégie de sauvegarde du franchises-montagnes publié par Agroscope/Haras en février 2015 montre également que le nombre de chevaux admis chaque année au stud-book de la race est insuffisant par rapport au besoin de renouvellement de l'effectif, estimé actuellement à 20'000 chevaux.

Ensuite, elle est très déçue qu'il n'y ait dans la réponse du CF aucune mesure innovante, telle que demandé dans le postulat. L'extension des activités à l'étranger n'est pas une mesure innovante à notre sens puisqu'elle n'apporterait pas d'augmentation significative du nombre de naissances. En effet, les poulains qui naissent actuellement à l'étranger sont, pour la quasi-totalité, déjà enregistrés dans le stud-book de la FSFM et peuvent donc être engagés dans l'élevage. De plus, la France et la Belgique ont repris intégralement dans leurs législations respectives les règlements d'élevage de la FSFM. Pour ces deux pays, une extension n'a donc pas de sens alors que pour l'Allemagne, la reconnaissance de l'extension des activités de la FSFM est déjà acquise. Du point de vue promotion de l'agriculture suisse, une telle proposition équivaut, par exemple, à demander à l'interprofession du Gruyère d'étendre sa zone de production à l'étranger pour assurer la pérennité de ce produit typiquement suisse !

Finalement, la FSFM attendait du CF qu'il ramène le contingent d'importation de chevaux de 3'822 (actuel), au contingent minimal OMC, soit 3'322. Une telle décision ne nécessiterait aucune nouvelle négociation et apporterait une protection supplémentaire à l'élevage indigène. La FSFM demande à l'OFAG de revoir son analyse à ce sujet afin que cela aboutisse au plus vite sur une décision de réduction du contingent au minimum requis par les accords OMC, soit 3'322 chevaux.

Avenches, le 15 novembre 2017

**Fédération suisse du franchises-montagnes**

#### Personnes de contact :

- Jean-Paul Gschwind, président FSFM, tél. 079 667 77 31, e-mail : [jean-paul.gschwind@parl.ch](mailto:jean-paul.gschwind@parl.ch)
- Stéphane Klopfenstein, gérant FSFM, tél. 026 676 63 42 ou 076 583 70 33, e-mail : [s.klopfenstein@fm-ch.ch](mailto:s.klopfenstein@fm-ch.ch)